

#NAUFRAGE GRANDE AMERICA

#GRAND DÉBAT NATIONAL

#VOS PROGRAMMES NoA

#REVOIR L

## Beynac : regain de pression avant l'audience de demain au tribunal administratif



Le tribunal administratif de Bordeaux / © CO -France 3 Aquitaine



Le tribunal administratif de Bordeaux entendra demain mardi les argumentaires des pro et anti contournement de Beynac. Ces derniers viennent de publier une virulente tribune co-signée par des personnalités publiques. Le département les accuse de vouloir influencer l'opinion et la justice.

Par Pascal Faiseaux

Publié le 25/03/2019 à 11:31



Pour France Télévisions, le respect de votre vie privée est notre priorité. ✕

En poursuivant votre navigation sur ce site de France Télévisions, vous acceptez l'utilisation de cookies servant à mesurer l'audience, à personnaliser votre expérience, à comprendre votre comportement et vous consentez à recevoir de la publicité et des offres adaptées à votre profil. Pour en savoir plus consultez [notre politique de confidentialité](#) ou [paramétrez vos cookies et consentements](#).

**C'**est une énième étape dans le feuilleton du contournement de Beynac. Après avoir été autorisés par la préfecture il y a 14 mois, puis retoqué par le Conseil d'Etat il y a 3 mois, le dossier passe à nouveau demain mardi 26 mars devant le tribunal administratif de Bordeaux. Il s'agit d'entendre les argumentaires des deux parties, ce qui ne devrait pas donner de résultat immédiat. Mais à l'approche de cette nouvelle étape qui doit permettre au Conseil d'Etat de rendre une décision définitive, les passions se déchaînent à nouveau, et tous les coups semblent permis.

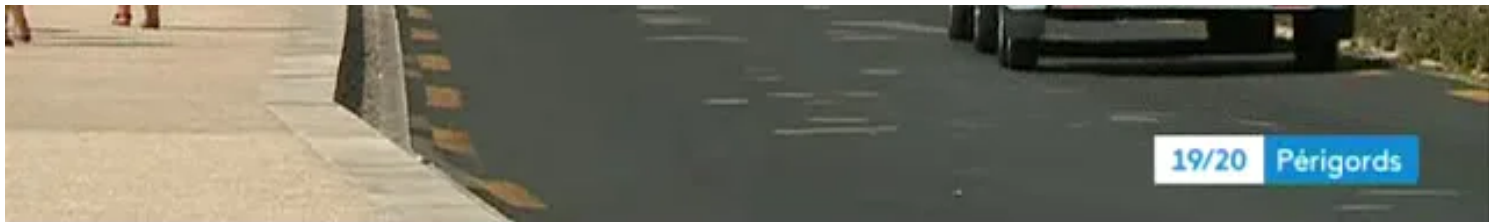
Pour preuve, cette tribune à charge (en encadré) contre le projet co-signée vendredi par de une vingtaine de personnes et surtout 8 personnalités publiques locales et nationales.

Au plan national, on y retrouve sans grande surprise "Mr Patrimoine" Stéphane Bern très impliqué dans le dossier. Mais aussi d'autres personnalités nationales écologistes telles qu'Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue protectrice des oiseaux (LPO), le photographe Yann Arthus-Bertrand, l'ancienne ministre Corinne Lepage, le secrétaire national d'Europe-Ecologie-Les Verts David Cormand ou encore Michel Dubromel le Président de France Nature Environnement. Plus inattendu l'acteur humoriste Franck Dubosc s'est lui aussi rallié à cette cause.

Localement, on retrouve bien sûr avant tout les opposants historiques. Rangés derrière le maire de Beynac Alain Passerieux, le propriétaire Kléber Rossillon, le président de l'Association Sauvons la Vallée de la Dordogne Philippe d'Eaubonne et le Président de la Sepanso 24 Michel André, et les politiques, le sénateur LREM Bernard Cazeau, la députée LREM du Sarladais Jacqueline Dubois,

Soutenu par l'association J'aime Beynac et sa vallée, le Conseil départemental porteur du projet a immédiatement réagi par un communiqué intitulé "Ce qui importe, c'est le respect de la démocratie" qui dénonce "une énième tribune [...] publiée par un attelage de signataires pour le moins hétéroclites, dans l'objectif d'influencer la Justice et l'opinion publique", un texte qui dénonce une "veine mensongère" pour ce projet "validé par les Périgourdins".





Agitation avant le passage du dossier Beynac au Tribunal Administratif

Ce mardi 26 mars, les pro et anti-contournement de Beynac présenteront leur argumentaire au Tribunal Administratif de Bordeaux, une étape avant que le Conseil d'Etat ne tranche définitivement pour ou contre la poursuite du projet. En attendant, les échanges épistolaires vont bon train - France 3

Périgords - Emilie Bersars

## La tribune des opposants au projet

### La tribune des opposants

*À Beynac, préservons le patrimoine culturel et naturel de la France*

*Depuis trente ans, nombreux défenseurs du patrimoine et de la nature, élus locaux, Périgourdins de résidence ou de cœur s'opposent au projet de contournement routier de Beynac qui, s'il était mené à son terme, impacterait à jamais la vallée de la Dordogne. Cette vallée, classée réserve de Biosphère par l'UNESCO et bordée de six célèbres châteaux, constitue un patrimoine historique national inestimable qui doit être protégé et transmis intact aux générations futures.*

*Multiplier les routes et les ponts pour drainer le flux de véhicules dans une zone rurale semble anachronique, tant en matière d'infrastructures que de développement durable. Le développement économique de la vallée de la Dordogne repose bien au contraire sur un tourisme de qualité et une agriculture responsable, avec des retombées sur tout le département.*

*Attachée à la protection de sa vallée, la population périgourdine, consultée en enquête publique à trois reprises, a massivement rejeté ce projet routier. Malgré ce refus démocratique et la présence de nombreux recours, le Conseil départemental de la Dordogne a engagé les travaux en 2018. Le Conseil d'Etat a depuis ordonné leur suspension au motif que « le bénéfice attendu de cette déviation apparaît limité en l'état ».*

*Aujourd'hui, le Président du Conseil départemental avance des arguments économiques, financiers et environnementaux pour achever le chantier et utilise tous les moyens de communication du Conseil départemental (affiches, courriers, magazines, abribus, organisation de manifestation) pour rallier les maires et la population du département à ce projet obsolète. S'agissant de l'argent public, moins de 30% du financement de cette déviation a été engagé. La remise en état des lieux sera bien moins coûteuse que la poursuite du chantier, permettant d'économiser plus de 20 millions d'euros d'argent public au département de la Dordogne. Ces moyens pourraient être redéployés, notamment pour l'entretien des routes départementales qui sont en mauvais état. À l'inverse, la reprise des travaux de la déviation de Beynac obérerait la plus grande partie du budget d'investissements routiers de la collectivité.*

*Quant à l'encombrement routier de Beynac à l'origine du projet, la mairie de Beynac, soucieuse*

*de répondre tant aux problématiques de transports qu'à celles de sécurité, a déjà procédé à l'élargissement de sa chaussée et à la création d'un cheminement piétonnier sécurisé. Les problèmes de trafic ont été résolus et la limitation à 30km/h réduit considérablement les risques accidentels, ceci rend de facto obsolète tout projet de contournement.*

*Au-delà des clivages politiques, des considérations électorales ou de pressions éventuelles, il s'agit d'affirmer qu'aujourd'hui en France le développement de nos territoires ne se compte plus en mètres cubes de béton, mais selon une dynamique qui s'élabore au sein d'une démocratie apaisée dans laquelle l'intérêt de tous, le patrimoine culturel et le respect de l'environnement sont préservés."*

#### **Les signataires :**

Alain Passerieux, maire de Beynac ; Stéphane Bern, chargé d'une mission de sauvegarde de patrimoine en péril par le président de la République ; Yann Arthus-Bertrand, photographe et président de la fondation GoodPlanet ; Didier Rykner, directeur de la rédaction de La Tribune de l'Art ; Corinne Lepage avocate et ancienne Ministre de l'Environnement ; Franck Dubosc, humoriste ; Alexandre Gady, historien de l'architecture, professeur à la Sorbonne ; David Cormand, secrétaire national d'Europe Écologie-Les Verts ; Bernard Cazeau, Sénateur LREM de la Dordogne et ancien président du Conseil départemental de la Dordogne ; Jacqueline Dubois, Députée LREM de la circonscription de Beynac ; Loïc Prud'homme, député LFI de Gironde ; Jean-Pierre Leleux, sénateur LR des Alpes-Maritimes ; Claude Eveno, écrivain, ancien professeur à l'école nationale supérieure de la Nature et du Paysage ; Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO ; Adrien Goetz, historien et membre de l'Institut ; Jean de Lambertye Président de La Demeure Historique ; Michel Dubromel, Président de France Nature Environnement ; Alain de la Bretesche, ancien Bâtonnier et président de Patrimoine Environnement ; Marie Toussaint fondatrice de l'ONG "Notre affaire à tous" et candidate écologiste aux Européennes ; Kléber Rossillon, gérant de sites culturels ; Philippe d'Eaubonne, président de l'Association Sauvons la Vallée de la Dordogne ; Michel André Président de la Sepanso Dordogne.

#### **LA REPONSE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

*Ce qui importe, c'est le respect de la démocratie*

*À quelques jours de l'audience du Tribunal Administratif de Bordeaux consacrée à l'examen du dossier du contournement de Beynac, une énième tribune est publiée par un attelage de signataires pour le moins hétéroclites, dans l'objectif d'influencer la Justice et l'opinion publique.*

*Ce texte s'inscrit dans la veine mensongère habituelle des opposants au projet, qui a reçu – pour mémoire – le soutien constant de l'État, des collectivités locales concernées, ainsi que l'avis favorable de l'ensemble des commissions ad hoc.*

*En moins de trois mois, le projet a également reçu le soutien de plus de 10 000 habitants du Périgord, qui mesurent la nécessité de réaliser cet aménagement pour des raisons de sécurité routière, d'aménagement du territoire, de développement économique et de valorisation de l'un*



*des plus beaux sites de France. Le contournement de Beynac est un projet écologique et patrimonial. Il a été validé par les Périgourdins.*

*La seule occasion à laquelle les citoyens ont été invités à se prononcer à ce sujet, en 1995, consistait en une consultation démocratique, avec des bulletins de vote et sur la base des listes électorales des communes concernées. Plus de 83 % des votants avaient alors voté en faveur de ce projet. 95% des maires de la vallée de la Dordogne le soutiennent aujourd'hui. Les trois chambres consulaires, présentes à Saint Vincent de Cosse le 16 février avec leur président ou vice-président, se sont prononcées en faveur de sa réalisation.*

*Ce qui importe, ce sont les décisions démocratiques, qu'il s'agisse des choix validés par les électeurs ou bien des décisions de justice. En dehors de la députée LREM de la quatrième circonscription de la Dordogne et des trois opposants historiques qui n'ont eu de cesse de multiplier et soutenir des actes illégaux, les signataires de cette tribune fallacieuse vivent tous éloignés des réalités quotidiennes du Périgord. Ils ne mesurent donc pas les enjeux de ce projet, qui vise à la fois à protéger les piétons, les cyclistes et les automobilistes et à protéger le patrimoine naturel et historique de la vallée de la Dordogne. Quant au sénateur Cazeau, dont on retiendra qu'il aura été pendant plus de vingt ans l' élu le plus actif dans la mise en œuvre de ce projet, les Périgourdins peuvent chaque jour juger la constance de ses engagements et la fidélité à ses valeurs.*

*Cette tribune, loin d'apaiser le débat, vient une nouvelle fois, au contraire, avilir la démocratie, déprécier l'action des élus et outrager le monde rural et l'ensemble des habitants de la Dordogne.*

*Le Conseil départemental de la Dordogne, en phase avec les Périgourdins et dans le respect de la justice, entend poursuivre sa politique en faveur du développement de l'emploi, de la modernisation de ses territoires et de la préservation de son exceptionnel patrimoine historique et naturel.*

DORDOGNE

CONTOURNEMENT DE BEYNAC

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ENVIRONNEMENT

SOCIÉTÉ

PÉRIGORD

publicité